

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 mai 2009**

L'an deux mil neuf, le 28 mai, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Jacques MENUT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **23**

Date de convocation du Conseil municipal : **22 mai 2009**

MAIRES DÉLÉGUÉS :

St Michel l'Ecluse et Léparon : Mr ARNAUDINAUD Jean-Pierre

St Michel de Rivière : Mr POINTET Jean-Claude

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS :

La Roche-Chalais : MM. BONNET JCI, VIAUD A., DELAVIE J., de GILBERT F., ESPAGNET E., MME DALY M., MME OUARY F., NEIGE P., MME DUMON I., Mme SHARPE S., M. BENOIT BARNE L.

Saint-Michel-l'Ecluse-et-Léparon : M TALON J.P., MME VOINEAU R.

Saint-Michel-de-Rivière : MM. MAILLETAS A., DUBET G., PEYRONT M.

Absents excusés :

M.DUVAL J qui donne procuration à DUBET G.

M.GOBIN J. qui donne procuration à J.CI POINTET

M.BONNEAU G. qui donne procuration à TALON J.P.

MME GRANGE A. qui donne procuration à ARNAUDINAUD J.P.

MEMBRES CONSULTATIFS PRÉSENTS : ATES D., BEAUVAIS J.D., BERTEAU J., DUVAL S., FAUVEL M.C., MASSE R., VILLENEUVE S., VILMIN J..MOULINIER A.

MEMBRES CONSULTATIFS EXCUSES : CROUIGNEAU L., MOYEN D., GAUTRIAS J., GERON N., PEILLET F., GOUZILH H.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. VIAUD André

Le compte rendu de la séance du 29 avril 2009 est approuvé à l'unanimité.

QUESTION 1 : Décisions modificatives

Le maire précise qu'il y a lieu de modifier quelques lignes budgétaires sur les documents pour tenir compte des opérations d'ordre à prendre en compte au cours de l'exercice.

Vote à l'unanimité

QUESTION 2 : Tarifs Piscine

Les tarifs de la piscine pour la saison 2009, les conditions d'accès, les horaires et jours d'ouverture font l'objet d'une réflexion.

Le maire propose de reconduire les mêmes modalités que celles de 2008.

Précision : l'ouverture s'effectuera le 9 juin, la fermeture le 30 septembre.

Vote à l'unanimité

QUESTION 3 : Habilitation pour exercice d'activités funéraires

En 2002, une délibération avait fixé à 10 emplois d'exécution des prestations funéraires suite à l'habilitation préfectorale.

Pour pallier le départ de deux agents, il est procédé au remplacement – le renouvellement de l'habilitation auprès des services de l'Etat sera effectué simultanément.

Vote à l'unanimité.

QUESTION 4 : Vente d'un bâtiment industriel

Un crédit-bail de 2004 convenait que le bâtiment industriel, après fin des engagements financiers, serait consenti à la vente au montant de 15 euros.

La société a fait connaître son intention d'acquérir cet immeuble.

Vote à l'unanimité.

QUESTION 5 : Approbation des comptes de gestion des AFR de LRC, SMR et SML.

Le trésorier de Saint Aulaye a remis les comptes de gestion des AFR des trois communes pour approbation.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

QUESTION 6 : Forage

Le maire indique le rapport d'expertise remis il y a quelques semaines. L'expert judiciaire a présenté une facture d'honoraires d'un montant de 12 900,48 € TTC qu'il convient de mandater.

Les élus acceptent le paiement et une décision modificative, si nécessaire, pour abonder l'article comptable.

QUESTION 7 : Régime indemnitaire

Le maire informe que la délibération du 18 décembre dernier doit être complétée pour prendre en compte le travail supplémentaire effectué par certains agents en l'absence de leurs collègues en maladie.

Le maire indique qu'il n'y a pas d'incidence sur l'enveloppe budgétaire.

Vote à l'unanimité.

QUESTION 8 : Travaux Salle des Fêtes de SML

Le maire délégué remet des devis pour les travaux de réfection de la salle des fêtes. Après consultation, les entreprises suivantes sont retenues pour le montant indiqué.

BERTEAU G : électricité : 3327,27 €

SCAPOLO C. : plafond : 3001,20 €

BRESSON P : peinture : 18236,70 €

QUESTION 9: Décision de la commission d'aménagement foncier de SML

Le maire délégué rappelle le déroulement du dossier et des résultats de votes de la CCAF. Il indique également les aides financières apportées par le Conseil Général pour ce type de dossier.

Les études sont subventionnées à 75%, les travaux à 100%.

Questions ajoutées à l'ordre du jour après acceptation de l'assemblée.

QUESTION 10: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le maire rappelle que lors du dernier conseil municipal durant lequel ont été votées les subventions aux associations, les élus ont ajourné le versement de certaines subventions en raison de dossier incomplet.

Depuis, les dirigeants des associations ont fourni les documents et il propose que les subventions suivantes soient votées :

Etoile sportive : 5 000 €

Ecole de Foot Dronne-Double : 540 €

Judo-Club : 3 900 €

Handball Saint Aulaye : 300 €

Une subvention exceptionnelle pour une manifestation cycliste de 50 € au profit du Tour de la Dordogne

Remboursement à la coopérative des écoles de l'assurance MAE : 2 écoles soit 219,14 € et 479,88 €.

Une participation de 15 €/élève à la coopérative scolaire de l'école de SAINT AULAYE.
Vote à l'unanimité.

QUESTION 11: Remboursement sinistre de l'Eglise de LRC

La compagnie d'assurance a émis un chèque de 1712 € en remboursement du sinistre sur l'église de LRC.

Délibération pour encaisser le chèque

Vote à l'unanimité.

QUESTION 12: Bibliothèque – modification des horaires d'ouverture au public

Suite à une note de la responsable de la bibliothèque, le maire propose d'entériner les nouveaux horaires d'ouverture au public pour tenir compte de la présence des élèves.

Ainsi, la bibliothèque serait ouverte au public à partir de 15 heures au lieu de 14 heures actuellement les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Vote à l'unanimité.

DIVERS :

Le maire donne lecture d'un courrier d'un administré au sujet des tracts publicitaires dans les boîtes aux lettres.

M.ARNAUDINAUD informe les élus que LA POSTE lui a signifié la fin du service dont SML bénéficie pour son courrier dès fin juin.

Le maire transmet à chaque élu un exemplaire de la circulaire relative à la grippe H1N1, pour information.

FIN DE LA SEANCE A 22 H 30